



ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2024

9 clubs sur 15 sont représentés, totalisant 62 voix sur 77 : ADEL Roller Sport (5), Association Sportive de Sablé sur Sarthe Roller Sports (3), Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports (11), Mamers Roller Sport (5), Roller Maine Cœur de Sarthe (11), Roller Sports Club de Connerré (8), Roller Sports Fléchois (5), Roul'Mans (11), VSF La Ferté Bernard (3). Ne sont pas représentés : Anille Braye Roller (3), La Tribu Rollers (1), Le Mans Roller Racing CSSG (3), Roller Derby 72 (5), Snam and Co (2), Sport Relaxe et Tourisme section roller (1).

Membres du conseil d'administration présents : Gérard Beaujeu (président), Catherine Gallais (secrétaire), Boris Lelarge (trésorier), Hugues Olivier Masson (freestyle), Laure Jamaux et Mélanie Levillain (stages et formation), Magali Tresserras (course), Marie Morice (randonnée), Nicolas Vannier (roller hockey). Geneviève Moulin est excusée. Deux sièges sont vacants.

Autres participants : Alexandra Duchemin (agent de développement), Cédric Chartier, Christophe Fougeray et Dionsaba Brunet (candidats au conseil d'administration), Jean-Marie Hubert (secrétariat). Edona Ramage (candidate au conseil d'administration) est absente.

Assistent également à la séance des personnes recevant un trophée et leurs accompagnants.

LE PRESIDENT

Après avoir constaté la présence de 9 clubs sur 15 représentant 62 voix sur 77, le président salue les participants et déclare ouverte l'assemblée générale.

Cette séance revêt un caractère inhabituel puisqu'elle marque le point final de l'olympiade 2021/2024 et le point de départ de l'olympiade 2025/2028.

En conséquence, l'ordre du jour porte principalement d'une part sur le bilan du projet de développement territorial que l'assemblée a adopté le 25 septembre 2020, d'autre part sur le renouvellement du conseil d'administration pour les 4 ans à venir.

Seront également présentés le bilan financier 2023/2024, une proposition budgétaire pour 2024/2025 ainsi que les principaux éléments de la rentrée de l'actuelle saison sportive.

Un temps de la séance sera consacré à la remise de trophées.

Les représentants des clubs pourront évidemment intervenir sur chacun des points exposés et un temps sera prévu en fin d'assemblée ordinaire pour les sujets qui n'auraient pas eu l'occasion d'être évoqués.

LE BILAN DE L'OLYMPIADE 2021/2024 par le président et l'agent de développement

Le premier axe de développement avait trait à la structuration territoriale, déclinée en deux actions.

La première action concernait **l'accompagnement des clubs et la coordination de leur action**. Lorsqu'ils ont été demandeurs, les clubs ont pu être soutenus en particulier pour élaborer un projet associatif, ou diversifier leur offre de pratique, voire contribuer à résoudre des difficultés ponctuelles.

Le plus grand frein sur cette action, comme toutes les autres liées au développement, est le manque de temps effectif pour suivre convenablement les dossiers, anticiper le chronogramme défini dans le plan de développement et accompagner les projets en cours. Le temps d'action pour le comité est d'un tiers temps, et ce temps est plus souvent occupé par des affaires urgentes que par du développement.

Concernant l'accompagnement des clubs, le comité a su répondre aux sollicitations de ceux qui l'ont contacté, informer, renseigner et accompagner leurs dirigeants. Cet axe de développement sera certainement reconduit dans le prochain projet de développement. Il faudra s'attacher à mieux communiquer auprès des clubs sur l'aide que le comité peut leur apporter.

La deuxième action, **la création d'un club sur l'olympiade**, a demandé à l'agent de développement un investissement important sans que toutes les conditions que le comité ne maîtrise pas aient pu être remplies pour atteindre l'objectif.

Cette action a été particulièrement suivie et, si elle n'a pu aboutir, il faut espérer que le travail accompli sur cette olympiade porte ses fruits lors de l'olympiade à venir.

Des journées de découverte tant du roller que du skateboard ont été organisées sur les zones identifiées, en particulier Loué et Montval. L'accueil y a été enthousiaste auprès des familles, des écoles et des élus et un lien créé avec les différents acteurs du territoire.

A la suite de ces journées, une forte demande de pratique du skateboard s'est exprimée sur le territoire de la communauté de communes Loué/Brûlon/Noyen. Tous les feux étaient au vert, seul manquait un éducateur diplômé. Malgré des appels d'offre auprès des différents acteurs de l'emploi sportif, aucune solution n'a pu encore être trouvée.

Le second axe de développement visait **le développement de l'offre de pratique**, décliné en trois actions.

La première action, pour **informer et former les acteurs du roller et du skateboard**, a sans doute été la plus soutenue et a vu ses objectifs aboutir dans la mesure où les responsables de la formation et des stages se sont très investis pour offrir le meilleur éventail susceptible de répondre aux aspirations des clubs et de leurs adhérents. La responsable de la commission formation a pu être suppléée pendant son congé de maternité et elles sont désormais deux sur ces actions, ce qui sera une force pour l'olympiade à venir.

Le regret est sans doute l'annulation trop fréquente de stages en raison soit de l'absence d'installation disponible, soit du nombre insuffisant de candidats ; il faudra travailler sur les attentes des licenciés pour leur proposer une offre plus proche de leurs attentes et éviter ces annulations par manque de stagiaires.

La seconde action, **développer l'offre de pratique**, n'a pas atteint les ambitions affichées concernant le roller derby, le roller artistique, le roller hockey ou le skateboard, pour diverses raisons ; sans doute la barre avait-elle été mise trop haut par rapport à la disponibilité des bénévoles ou l'absence de structure adaptée, pour le roller hockey par exemple. Il en est de même pour la cartographie des lieux de pratique. L'investissement auprès des élus municipaux et communautaires pour la salle dédiée ne s'est traduit par aucune perspective. La pratique en entreprise a connu un frémissement avec le groupe de travail lancé par le CDOS.

Néanmoins une grande partie des objectifs de cet axe de développement a pu aboutir, par l'accompagnement des commissions sportives et le développement de leurs actions. Le freestyle et le roller dance élargissent progressivement leur rayon d'action. La pratique scolaire et périscolaire s'est bien inscrite dans le paysage de cette olympiade avec l'acquisition de parcs de rollers et de skateboards et les prestations de l'agent de développement. L'investissement dans un parc roller a connu un franc succès puisqu'en moins de deux saisons, celui-ci a été sollicité sur la totalité des périodes. Lors de cette initiative, une proposition avait été faite aux clubs d'investir également dans un parc écoles : un seul club y a répondu positivement en investissant dans deux parcs entièrement financés dans le cadre de l'appel à projet du Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Ce club a donc pu mettre des rollers à la disposition des écoles de son territoire et connaît un accroissement de son nombre d'adhérents. Le comité se tient à la disposition des clubs qui souhaiteraient être accompagnés pour monter ce type de dossier.

La troisième action, **le développement de la performance**, a plutôt concerné le domaine de la course avec les stages de perfectionnement organisés pour chaque catégorie et la mise en place du groupe Sarthe espoirs, facilités par des installations dont ne disposent pas les autres disciplines, le hockey par exemple. Ce dispositif, porteur pour les patineurs de niveau national à partir de la catégorie cadette, en sommeil à l'issue de la période Covid, repart avec une équipe renforcée pour la nouvelle olympiade.

Le freestyle a progressé dans la performance, grâce, notamment, aux actions de la commission stages qui a su répondre à la demande des pratiquants et de la commission freestyle qui se structure de plus en plus.

Les axes 3 et 4 du projet associatif représentent plus des constantes que des axes de développement à proprement parler dans la vie du comité.

La prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif ont fait l'objet d'information directe lors de tous les stages et de transmission systématique aux clubs des informations ministérielles et fédérales sur ces sujets.

Les prestations pour le compte de tiers indispensables au maintien de l'emploi ont garanti la pérennité du poste d'agent de développement. La constance de l'engagement de la ligue régionale et de la ville du Mans l'ont permis. Ces prestations occupent les deux tiers du temps de l'agent de développement, faute d'autres ressources directes qui permettraient de dégager plus de disponibilité pour le développement de nos disciplines.

En conclusion, le président remercie les membres du conseil d'administration qui ont œuvré à répondre autant que faire se peut aux attentes des dirigeants, des encadrants et des licenciés, ainsi qu'aux clubs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire progresser les différentes disciplines.

LA REMISE DES TROPHÉES

Le président appelle les vainqueurs du challenge départemental et souligne la performance d'Arthur Lebeaupin.

Les titrés départementaux :

- Mini filles: Alwena Konarski (Connerré)
- Mini garçons: Théophile Chapillon Marin (Coulaines)
- Poussines: Capucine Canet (Sablé)
- Poussins: Jakub Kotwica (La Ferté Bernard)
- Benjamins: Lauryne Legaré (La Ferté Bernard)
- Benjamins: Liam Goasduff (Mamers)
- Cadettes: Candice Feuillard (Connerré)
- Cadets: Matéo Levillain (La Ferté Bernard)
- Juniors B femmes: Lily Rose Bouthier (La Ferté Bernard)
- Juniors B hommes: Michaël Ducoulombier (Coulaines)

Arthur Lebeaupin s'est illustré aux championnats d'Europe 2024 en Belgique, en juniors A, avec deux nouveaux titres de champion d'Europe, sur piste au 1.000m sprint et en relais, et quelques belles places proches du podium, sur piste (4^{ème} au 5.000m à points) et sur route (4^{ème} également au 15.000m par élimination et 5^{ème} au 10.000m à points).

Arthur s'est également distingué en Italie aux World Skate Games, les championnats du monde, avec une médaille de bronze sur le 10.000m à points sur route et une 5^{ème} place au 10.000m par élimination sur piste.

Le comité souhaite honorer les nouvelles performances de ce compétiteur par la remise d'un trophée.

LE RAPPORT D'ACTIVITE, PAR LA SECRETAIRE

Le comité a tenu la totalité de ses réunions réglementaires, une assemblée générale et trois conseils d'administration par année, a réuni ses commissions en tant que de besoin, et chaque semaine, à peu près toute l'année, le bureau a géré les dossiers d'actualité. A noter que la mise en place de la visioconférence a permis aux membres plus éloignés de participer aux réunions en évitant leur déplacement, sauf aujourd'hui, s'agissant d'une réunion avec vote à bulletins secrets.

Le comité s'est efforcé d'être **à l'écoute des clubs** lors des assemblées générales et des manifestations auxquelles il a été convié ainsi que pour contribuer à résoudre des difficultés ponctuelles. La mise à disposition de parcs de matériels a facilité l'organisation des manifestations organisées par les clubs. Ceux-ci ont été bien évidemment partie prenante du projet de développement territorial. On peut souligner la mise en place d'une Junior tribu, interrompu par la période Covid, ainsi que des contacts avec le service universitaire des activités physiques et sportives, le SUAPS. On peut regretter l'arrêt d'activité du médecin du sport qui pouvait intervenir à la demande des clubs.

Le nombre de clubs n'a pas évolué (Wolf 72 Roller Hockey a disparu mais la section roller de Sport Relaxe et Tourisme s'est réaffiliée). Lors de l'olympiade 2017/2020, le nombre de licences avait atteint un record en atteignant et dépassant pour la première fois, chaque année, le millier de licences ; par la suite, la saison 2020/2021 (855 licences) a pâti de la période Covid, mais, sur les 3 dernières années de l'olympiade 2021/2024, le nombre de licences est revenu dans le sillage de l'olympiade précédente avec 982, 1.000 et 906.

Au plan local, des contacts ont été régulièrement pris avec des communautés de communes et des établissements scolaires pour animer des séances d'activités roller ou skateboard. Avec la ville chef-lieu, le comité a été retenu chaque année pour accueillir des jeunes au spot, mais la relation s'est avérée plus difficile, sinon quasi impossible, avec cette collectivité et Le Mans métropole pour évoquer le renouvellement des sols des gymnases non propice à l'activité roller, les projets de skateparks, le projet de salle dédiée au roller, le plan vélo. Finalement les adjoints à l'urbanisme et à la jeunesse ont reçu le comité après moult interventions.

Au niveau départemental, la saisine des deux associations de maires sur le sol des gymnases et les skateparks n'a connu aucun retour. On peut toutefois se féliciter de la contribution du comité à la formation des encadrants sportifs de la fonction publique territoriale.

S'agissant de la collectivité départementale, son appui, à travers une convention quadriennale, dont le comité a dû rendre compte à plusieurs reprises, a été précieux tout au long de l'olympiade. Cependant, les échanges sur un revêtement rollable des nouvelles voies vertes n'ont pas abouti en faveur du roller.

Le comité a été présent aux assemblées générales du comité départemental olympique et sportif, le CDOS, à certains de ses séminaires, et a participé aux tournées d'été dans les centres aérés organisées en collaboration avec le conseil départemental ainsi qu'aux manifestations précédant les jeux Olympiques et Paralympiques. Certains licenciés ont pu être distingués par le CDOS, soit par la remise d'un trophée, soit en étant incorporés au club Elite Sarthe.

Le comité a été en relation avec le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports, notamment pour les distinctions honorifiques du ministère des sports, avec l'Union

Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'USEP, pour le projet « rouler-glisser », et divers établissements scolaires intéressés par la découverte du roller.

Au niveau régional, le comité a été présent aux assemblées générales de la ligue et membre de son conseil d'administration. Il a partagé une convention de mise à disposition de l'agent de développement, renouvelable désormais par tacite reconduction. Les commissions course et randonnée départementales ont été en étroite relation avec celles de la ligue.

Au niveau national, le comité a été attentif aux orientations ministérielles et fédérales qui conditionnent l'attribution de subventions de l'Agence nationale du sport. La délicate période Covid a été gérée en étroite collaboration avec la fédération. Le comité a interpellé la fédération sur divers sujets sur lesquels celle-ci a indiqué travailler selon les orientations suivantes.

- Les titres aux étrangers nés sur le sol français : *« le règlement de la course est ainsi formulé qu'il ne prévoit de décerner de titre qu'aux nationaux. Cette disposition est en tous points conforme au droit français, rappelé par la jurisprudence tant nationale qu'européenne. Il apparaît toutefois que les fédérations disposent d'une marge d'adaptation en la matière. Sensible à cette situation, [la fédération a] missionné [son] service juridique, en lien étroit avec la commission technique et sportive Course, afin d'évaluer les implications d'une évolution [des] règles s'agissant des épreuves infranationales ».*

- La licence « école de patinage » : *« dans le cas des personnes en école de patinage, s'il s'avère que des patineurs ne se reconnaissent dans aucune offre de pratique structurée de la fédération, il sera avant tout nécessaire de s'interroger sur les réponses à leur apporter pour leur proposer un parcours qui les fidélise dans les clubs une fois acquis les fondamentaux techniques ».*

- La licence « bénévoles » : la fédération prévoit de se « pencher sur la création d'une licence ou d'un « autre titre de participation » qui pourrait être proposé à des bénévoles. Distincte des licences dirigeant, éducateur ou encadrant qui ouvrent des droits et des devoirs spécifiques et sur lesquels repose désormais le contrôle d'honorabilité, elles permettront de valoriser les nombreux bénévoles qui ne pratiquent pas eux-mêmes mais qui apportent une aide essentielle à la vie de leur club ».

Le comité a été invité à participer à ces réflexions et il est également sollicité de manière ponctuelle ou régulière pour contribuer aux travaux de commissions fédérales.

LE RAPPORT DU TRESORIER

Les comptes 2023/2024

Le trésorier présente et commente les comptes 2023/2024.

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	12 906 €	10 806 €	+19,4%
Cotisations des adhérents	8 279 €	7 521 €	+10,1%
Dons, Mécénats, Legs	0 €	24 €	
Total des ressources	21 185 €	18 351 €	+15,4%

ACTIVITÉ GLOBALE

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Ressources associatives	21 185 €	18 351 €	+15,4%
Ventes de marchandises	38 €	0 €	
Prestations vendues	25 695 €	28 022 €	-8,3%
Activité globale	46 918 €	46 373 €	+1,2%

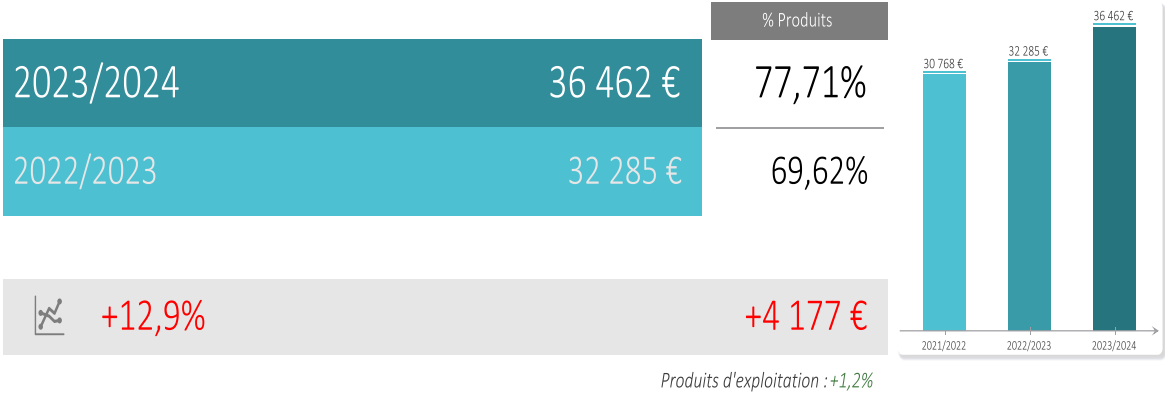
CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Fournitures consommables	747 €	1 982 €	-1 235 € -62,3%
Locations, Charges locatives	1 307 €	1 275 €	+32 € +2,5%
Entretien, Réparations	0 €	0 €	0 €
Primes d'assurance	505 €	10 €	+495 €
Intermédiaires et honoraires	815 €	687 €	+128 € +18,6%
Informations et communications	115 €	140 €	-25 € -17,9%
Déplacements, Réception	4 913 €	5 028 €	-115 € -2,3%
Frais postaux, Télécom.	217 €	175 €	+42 € +24%
Frais bancaires	91 €	88 €	+3 € +3,4%
Autres services extérieurs	0 €	60 €	-60 €
TOTAL	8 709 €	9 445 €	-736 € -7,8%

IMPÔTS ET TAXES



CHARGES DE PERSONNEL



BILAN	2023/2024	2022/2023	Evolution
Immobilisations	3 962	0	
Créances clients	5 500	8 973	-38,71%
Trésorerie	55 257	52 287	5,68%
Total ACTIF	64 719	61 260	5,65%
Fonds propres	61 577	57 898	6,35%
Dettes fournisseurs	748	0	
Dettes fiscales et sociales	2 044	1 931	5,85%
Autres dettes	350	1 431	-75,54%
Total PASSIF	64 719	61 260	5,65%

Les comptes 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité

Le prévisionnel 2024/2025 proposé reconduit celui de l'an passé en attendant que le nouveau programme quadriennal soit mis en place, avec les prévisions de recettes et de dépenses correspondantes.

Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
CHARGES	Prévision	RECETTES	Prévision
60 - Achats	1 012,00 €	70 - Ventes de produits finis	20 585,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	1 012,00 €	Prestations de service	2 544,00 €
61 - Services extérieurs	1 335,00 €	Produits des activités annexes	18 041,00 €
Locations	1 315,00 €	74 - Subventions d'exploitation	9 800,00 €
Assurances	20,00 €	CNDS	2 500,00 €
62 - Autres services extérieurs	4 400,00 €	Région(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	905,00 €	Département 72	7 300,00 €
Publicité et publication	525,00 €		
Déplacements, missions	2 815,00 €	Commune(s)	
Frais postaux et de télécommunications	105,00 €	Intercommunalité(s)	
Services bancaires, autres	50,00 €	Organismes sociaux	
63 - Impôts et taxes	1 062,00 €	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations	531		
64 - Charges de personnel	30 779,00 €	Participation ligue	
Rémunération des personnels	20 500,00 €		
Charges sociales	10 279,00 €	75 Autres produits de gestion courante	8 522,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	50,00 €	dont cotisations	5 518,00 €
68 - Dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	800,00 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Totaux DES CHARGES	38 907,00 €	Totaux DES RECETTES	38 907,00 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

LA RENTREE SPORTIVE par l'agent de développement

Selon les données de rolskanet, 780 licences étaient enregistrées au 1^{er} novembre, soit +9% par rapport à la même date de l'an passé, 798 le 8 novembre. 61% sont inscrites en course et, sur l'ensemble des disciplines, 60% sont des licences compétition. La pyramide des âges culmine entre 8 et 11 ans, ce qui représente 28% de l'effectif, les mineurs en représentant 59%. La pratique féminine est dominante (66%), notamment chez les mineures (71%).

Pour cette nouvelle saison, et, a priori, pour cette nouvelle olympiade, les prestations seront maintenues avec les deux plus gros partenaires que sont la ligue des Pays de la Loire pour les projets de développement et la formation, ainsi que la ville du Mans pour les ateliers roller au Spot.

Le début de cette olympiade va être marqué par la rédaction du nouveau plan de développement territorial en y imbriquant les projets des commissions, et sa défense auprès des principaux financeurs, le conseil départemental de la Sarthe et l'Etat via l'Agence nationale du sport. L'autre grande occupation du développement sera d'accompagner les nouveaux responsables de commission dans leur prise de fonction et le développement des projets de leur discipline.

LES COMMISSIONS ET DISCIPLINES REPRESENTÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stages

Le comité départemental continue dans la mesure du possible d'organiser 2 stages par catégorie adaptés aux besoins de chacun. Le stage pluridisciplinaire a eu du succès pendant les vacances. De manière plus spécifique, il y a eu notamment des sorties au Spot organisées pour le freestyle, des stages course, vitnness, agilité, hockey etc. Les patineurs étaient nombreux à y participer et les retours étaient positifs. Pour les stages avec un effectif plus réduit ou qui ont été annulés sur plusieurs saisons, il faut réfléchir à de nouveaux programmes. Des remerciements sont adressés aux clubs qui ont accueilli des stages, Coulaines, Mamers, Laigné, Le Mans, RMCS, La Ferté Bernard, ainsi que les encadrants et les personnes qui les ont aidés pendant ces journées ou demi-journées. Certains stages ont dû être annulés par manque de disponibilité des salles (soit le sol n'est pas adapté soit les autres sports sont prioritaires) ou par manque de patineurs.

Des formations ont également été proposées : 2 sessions de BIF (Brevet d'Initiateur Fédéral), des formations au secourisme, de maintien des acquis, staff, diététique. A la sortie du Covid, que ce soit en visio ou en présentiel, le comité s'est adapté et est resté mobilisé afin de continuer à former les encadrants et les patineurs.

Pour la nouvelle saison, il a été décidé en conseil d'administration que les inscriptions et le paiement se feront sur helloasso pour chaque stage.

Course. Des précisions sont apportées en sus des propos rapportés ci-avant.

Speed roller : après plusieurs années où il n'y avait plus que deux manches de speed roller, le challenge est revenu lors de cette olympiade avec 3 clubs organisateurs par saison. Des remerciements sont adressés aux clubs de Coulaines, Connerré, La Ferté Bernard, Mamers et Laigné en Belin pour l'organisation de ces manches. Malheureusement tous les clubs ne disposent pas d'une salle avec un revêtement adapté, c'est pourquoi certains ne peuvent pas en organiser. Des points ont été revus dans le règlement comme l'attribution du nombre de points dans le challenge, des nouveaux parcours ont été proposés ou encore la désignation d'un aide juge par club et par manche est attendue. Cette dernière nouveauté semble indispensable pour soulager les juges et pour en former de nouveaux. Sur l'ensemble des manches, la participation est d'environ 45 patineurs. A la sortie du Covid, il n'y a pas eu d'impact, les patineurs sont revenus nombreux. Ce nombre est un peu en déclin sur la dernière saison du fait de la baisse des effectifs dans certains clubs. Pour la saison 2024-2025, deux clubs se sont proposés, Mamers le dimanche 15 décembre et Laigné en Belin le samedi 8 mars.

Arbitrage : la situation de l'arbitrage peut paraître enviable au regard du nombre de juges par rapport aux autres départements de la ligue. Elle est en réalité fragile car les 8 juges sont pour 2 d'entre eux des parents d'enfants pratiquants, 2 autres des étudiants et 4 n'ont plus d'enfants licenciés en roller, sachant qu'une compétition requiert normalement 6 juges.

Randonnée

Lors de l'olympiade qui s'achève, la communication entre les principaux clubs de randonnée a été bonne, mais la participation de l'ensemble des clubs pratiquant cette activité serait intéressante. La relation avec le correspondant randonnée de la ligue a été particulièrement positive et des contacts ont été également pris avec des départements voisins y compris hors Pays de la Loire.

La Sarthe est peu dotée en voies vertes rollables au regard de l'extension de ces voies vertes. Quelques clubs n'hésitent pas à aller sur des sites plus favorables, comme la voie verte de Thury-Harcourt dans le Calvados en sortie interclubs, ou participer aux randonnées et courses open organisées par d'autres structures.

En dehors des sorties hebdomadaires, en ville pour Roul'mans, en campagne pour Coulaines, ou ponctuellement sur les voies vertes autour de La Flèche, plusieurs randonnées sont ritualisées : par Coulaines avec la rando des Lumières en hiver, par Roul'Mans avec la rando Carnaval au printemps, et par le comité départemental avec la rando des 24h rollers en été.

Après avoir animé la commission randonnée pendant une olympiade, sa responsable remercie ceux qui l'ont accompagnée, des JS Coulaines et de Roul'Mans, et se réjouit que la succession soit assurée par le représentant d'un autre club, le CSSG, pratiquant également la randonnée.

Freestyle

Le bilan de la saison passée est plutôt bon.

- La participation sarthoise aux compétitions régionales a été en hausse par rapport à la saison précédente.
- Plusieurs podiums et victoires ont été gagnés.
- Une compétition régionale de premier niveau (starter) a été organisée par le club du CSSG, le 11 février 2024 au Spot (skatepark indoor du Mans) avec 86 participants de toute la région.
- Le 15 juin, le club de la Flèche (RSF) a organisé une première compétition départementale freestyle. Celle-ci a eu lieu sur le nouveau skatepark de la ville de la Flèche. C'était une phase test en attendant le projet de la saison présente.
- La commission a co-organisé 2 manches du challenge kid's roller (kid's freestyle) qui ont été largement appréciées par les jeunes patineurs.
- Dans les clubs, l'offre continue à se structurer également avec des séances dédiées et des partages d'entraînements interclubs.
- Inauguration du skatepark de la Flèche le 28 septembre dernier : la commission freestyle avait participé activement au nouveau dessin et avait été force de proposition et conseils pour son élaboration.

Dans les projets de cette saison :

- Organisation du challenge départemental freestyle avec 3 manches. Le but de ce challenge est de proposer une alternative aux patineurs ayant un niveau trop élevé pour les kid's et insuffisant pour briller en régionale. Ce challenge s'ouvre également aux compétiteurs plus âgés jusqu'à vétérans.
 - ✓ 15 décembre à Laigné (ADEL)
 - ✓ 23 mars au Spot (CSSG)
 - ✓ 29 juin à La Flèche (RSF)
- Organisation le 18 mai d'une compétition régionale au Spot par le CSSG.
- Co-organisation de 2 manches de kid's freestyle
 - ✓ 18 janvier à Laigné (ADEL)
 - ✓ 6 avril à Joué l'Abbé (RMCS)

Roller hockey : bilan de l'olympiade 2020-2024

On constate une progression plutôt limitée du hockey en Sarthe. On peut même parler de stagnation et déplorer la perte du club Wolf 72 faute d'adhérents. Mais il y a aussi eu une progression du club de Mamers et le développement des activités d'initiation/loisirs dans plusieurs clubs (La Flèche, Laigné, Saint-Calais), en plus de RoulMans.

Le kid's hockey est maintenant inclus dans le kid's roller, cette formule fonctionne bien. Le matériel acheté par le CDRS a été le bienvenu : mini buts, palets, crosses.

L'organisation est désormais rodée : parcours, règles, comptage des points.

Les tentatives de rencontres interclubs n'ont malheureusement pas eu beaucoup de succès. Quand on essaie d'organiser en dehors du Mans, la distance semble devenir un frein pour les clubs éloignés.

L'activité hockey seniors de RoulMans n'a pas pu redémarrer, faute de disponibilité d'un créneau dans une salle. Les patineurs étaient motivés, mais l'absence de salle disponible semble avoir définitivement douché leurs espoirs.

Dans l'ensemble, le manque de salle adaptée, et de créneaux, est un énorme frein au développement de l'activité.

A part Mamers et Laigné, les salles utilisées n'ont pas de gradin pour accueillir un public dans de bonnes conditions.

On constate, comme pour les autres disciplines du roller, une dégradation de la compatibilité des salles avec la pratique du hockey au fur et à mesure de la rénovation du revêtement des sols, qui ne tiennent pas compte de notre spécificité, au même titre que pour le handisport en fauteuil roulant.

Certains clubs n'ont pas de zone de stockage pour le matériel, ce qui limite aussi le développement de la discipline (buts principalement).

Une fois arrivés à un certain niveau, les jeunes partent vers d'autres départements équipés de salles adaptées à notre sport.

Les représentants des clubs n'ayant pas soulevé d'autre sujet, le président ouvre l'assemblée générale électorale.

LES ELECTIONS

L'élection du nouveau conseil d'administration

Seule la liste conduite par Gérard Beaujeu, président sortant, est parvenue au comité. Elle est conforme aux statuts avec 12 noms alternant hommes et femmes. Cette liste représente également l'ensemble des disciplines qui ont bien voulu répondre à sa sollicitation. Gérard Beaujeu remercie tous ses membres de l'accompagner dans cette nouvelle aventure, aussi bien les 4 nouvelles candidatures que les 7 qui prolongent leur engagement. Avant de passer au vote, il invite chacune et chacun à se présenter en quelques mots.

NOM	PRENOM	N° LICENCE
BEAUJEU	Gérard	353951
GALLAIS	Catherine	145083
LELARGE	Boris	360326
LEVILLAIN	Mélanie	47581
CHARTIER	Cédric	476310
JAMAUX	Laure	33835
MASSON	Olivier	179563
TRESSERRAS	Magali	428988
VANNIER	Nicolas	338432
BRUNET	Dionsaba	269351
FOUGERAY	Christophe	170482
RAMAJ	Edona	516623

Gérard Beaujeu expose les lignes directrices du programme qu'il souhaite mettre en œuvre.

Dans le prolongement de la précédente olympiade, les orientations sur lesquelles s'engage l'équipe candidate seront complétées, précisées ou infléchies en fonction des priorités que feront connaître, pour l'olympiade 2025/2028, le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, la fédération française et la ligue régionale de roller et skateboard ainsi que le conseil départemental de la Sarthe.

1 - Structurer le territoire :

- en accompagnant les clubs et en coordonnant leur action,

- en prolongeant l'investissement mené en zone de revitalisation rurale.
- 2 – Développer l'offre de pratique :
 - en informant et formant à tous les niveaux de responsabilité les acteurs du roller et du skateboard,
 - en développant et diversifiant l'offre de pratique,
 - en développant la performance.

De manière transversale,

- la lutte contre les violences restera un axe de vigilance,
- le financement de l'emploi d'agent de développement sera sauvegardé.

Le président, étant candidat, passe le témoin à deux représentants des clubs non candidats pour recueillir les bulletins de votes, les comptabiliser et proclamer le résultat.

La liste présentée est élue à l'unanimité des 62 voix exprimées.

L'élection des deux délégués à l'assemblée générale fédérale

Deux candidatures ont été reçues au comité, celles de Gérard Beaujeu (licence 353951) et de Jean-Marie Hubert (licence 159503), a minima donc, puisque personne ne s'est manifesté pour constituer des « tickets » composés d'un titulaire et de deux suppléants.

Le président, étant candidat, passe le témoin aux deux représentants des clubs pour recueillir les bulletins de votes, les comptabiliser et proclamer le résultat.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité des 62 voix exprimées.

Le président remercie de la confiance accordée aux candidates et candidats qui se sont présentés aux suffrages des représentants des clubs.

Pendant que le conseil d'administration se réunit pour élire les membres du bureau, il invite les autres participants à partager le pot de l'amitié pour ouvrir la nouvelle olympiade en toute convivialité.

L'élection du bureau

Sont élus à l'unanimité des 11 voix exprimées :

- ***Gérard Beaujeu, président***
- ***Catherine Gallais, secrétaire***
- ***Boris Lelarge, trésorier***
- ***Mélanie Levillain, membre.***

La secrétaire



Catherine Gallais

Le président



Gérard Beaujeu

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
ROLLER ET SKATEBOARD
DE LA SARTHE**
29 bd Saint-Michel - 72000 LE MANS
Tél : 02 52 19 21 45
Mail : contact@cds72.fr